

Alliance-CH Coopérative Rte des Tertres 32-34 2074 Marin-Epangier

Comment se déroule l'achat d'une vache?

- Les intéressés (vendeur & acheteur) contactent Alliance-CH à l'adresse info@alliance-ch.ch ou auprès de Kurt Buehlmann, président d'Alliance-CH sous kbuehlmann@alliance-ch.ch
- Par la suite, Alliance prend contact avec les intéressés
- Lors d'une rencontre en présence du vendeur et de l'acheteur, Alliance-CH explique le contenu du 'Contrat vache' (contrat de quatre pages). Comme il s'agit d'un contrat juridiquement élaboré, ce dernier n'est pas délivré sans l'assistance d'Alliance-CH. Ainsi chaque vente/achat sera organisé par Alliance-CH afin d'éviter des malentendus.
- L'acheteur deviendra obligatoirement ,Porteur de vision' d'Alliance-CH en acquérant un minimum de 3 parts sociales d'Alliance-CH au prix de Fr. 80.- par part sociale pour chaque vache achetée. Des parts sociales supplémentaires sont les bienvenues. Le produit net de la vente de celles-ci sera entièrement attribué à Alliance-CH permettant ainsi de financer les frais administratifs, etc.
- Le vendeur, pour sa part, s'engage à acheter au minimum 1 part sociale par vache vendue

A ce jour, plusieurs vaches ont trouvé de nouveaux fiers et heureux propriétaires. En plus d'une relation personnelle avec le producteur (paysan), l'acheteur devient propriétaire de « sa » vache.

Ci-après les avantages qui en résultent:

- Création d'une relation directe entre producteurs & consommateurs
- Le vendeur reçoit des moyens financiers lui permettant de faire les investissements nécessaires sans devoir faire appel aux crédits bancaires qui sont chers. Le remboursement de dettes existantes est vivement recommandé par Alliance-CH!
- L'acheteur est officiellement inscrit comme propriétaire de "sa" vache. L'inscription dans le registre officiel lui accorde une protection (à notre avis sûre) en cas de pénurie de nourriture. A ce sujet, nous rappelons le fait que la Suisse est devenue 'championne du monde' en importation des denrées alimentaires, qui entre-temps a atteint le taux de 52%!
- Ce marché permet au vendeur d'obtenir un prix correct pour les produits fournis en contrepartie de l'achat. L'acheteur aura le choix des produits selon les possibilités du fournisseur: lait, fromage, viande, pommes de terre, céréales, œufs, poules, etc. L'acheteur connaîtra la provenance des produits et aura la satisfaction de savoir qu'avec son aide il participe activement à la survie de l'agriculture qui est si importante pour-notre pays

Les deux parties sont gagnantes – une situation appelée ,Win-Win'!